Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 035-213503022-20260605-26_34-DE

Département : Ille-et-Vilaine
Arrondissement : Rennes

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 5 JUIN 2026

Le cinq juin deux mil vingt-six, à vingt heures les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Onen-la-Chapelle se sont réunis, en séance ordinaire, à la salle du conseil municipal, sur convocation légale de Monsieur Le Maire le vingt-sept mai deux mil vingt-six et sous sa présidence.

**Date convocation**
27 mai 2026

**Conseillers**

En exercice : 15
Présents : 11
Procuration : 4

Votants : 15

Vote pour : 15
Vote contre : 0
Abstention : 0

**Présents**

Jean-François BOHANNE
Véronique LETARD
Roger SOURDAINE
Céline MANDARD
Mickaël LORAND
Florence ROUVRAIS
Valérie BOISGERAULT
Candice BROWN
Olivier CESBRON
Mary DUPONT
Stéfan MAIDANATZ

**Excusé(e)(s)**

Aurélie BAUBRY-LOUVEL donne procuration à Valérie BOISGERAULT
Christophe DUVAL donne procuration à Jean-François BOHANNE
Gilbert COMMEUREUC donne procuration à Roger SOURDAINE
Mickaël DELOURME donne procuration à Olivier CESBRON

**Secrétaire séance**

Véronique LETARD

## THÈME : VOIRIE – DOMAINE PUBLIC N°26.34

## Objet : Échanges de parcelles NEOTOA/commune de Saint-Onen-la-Chapelle

***Vu** la délibération 26.03 en date du 5 février 2026 ;*

Dans le cadre de la mise en vente de quatre pavillons appartenant à l'Office Public HLM Néotoa, situés au 2-3-4-5 allée des camélias, une régularisation foncière préalable s'avère nécessaire avant la commercialisation.
Néotoa sollicite un échange de foncier sans soulte avec la commune.

Pour permettre cet échange, le cabinet Agéis a procédé à la division d'une partie du domaine public générant la création de nouvelles parcelles.

Echange au profit de NEOTOA des parcelles, propriété de la Commune, coloriées en vert sur le plan de division ci-joint, les parcelles concernées sont les suivantes :

- Parcelle E N°705 d'une surface de 6 m² environ
- Parcelle E N°706 d'une surface de 1 m² environ
- Parcelle E N°708 d'une surface de 1 m² environ

Soit une superficie totale d'environ 8 m².

Echange au profit de la Commune de la parcelle, propriété de NEOTOA, coloriée en jaune sur le plan de division ci-joint :

- Parcelle E N°711 d'une surface de 23 m² environ
- Parcelle E N°704 d'une surface de 7 m² environ
- Parcelle E N°703 d'une surface de 2 m²

Soit une superficie totale d'environ 32 m².

Les frais de géomètre ainsi que les frais notariés seront intégralement pris en charge par Néotoa.

Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 035-213503022-20260605-26_34-DE

Département : Ille-et-Vilaine
Arrondissement : Rennes

**Date convocation**
27 mai 2026

**Conseillers**

En exercice : 15
Présents : 11
Procuration : 4

Votants : 15

Vote pour : 15
Vote contre : 0
Abstention : 0

**Présents**

Jean-François BOHANNE
Véronique LETARD
Roger SOURDAINE
Céline MANDARD
Mickaël LORAND
Florence ROUVRAIS
Valérie BOISGERAULT
Candice BROWN
Olivier CESBRON
Mary DUPONT
Stéfan MAIDANATZ

**Excusé(e)(s)**

Aurélie BAUBRY-LOUVEL donne procuration à Valérie BOISGERAULT
Christophe DUVAL donne procuration à Jean-François BOHANNE
Gilbert COMMEUREUC donne procuration à Roger SOURDAINE
Mickaël DELOURME donne procuration à Olivier CESBRON

**Secrétaire séance**

Véronique LETARD

Décision du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'échange de foncier présenté sans soulte.
- Accepte que les frais de géomètre et de notaire soient entièrement supportés par Néotoa.
- Constate la désaffection du domaine public des parcelles concernées (E N°705, E N°706 et E N°708), celles-ci n'étant plus affectées à l'usage direct du public.
- Décide en conséquence leur déclassement du domaine public communal, conformément à l'article L.2141 1 du Code général de la propriété des personnes publiques.
- Confie la réalisation des actes notariés à l'Étude Chézy, située au 6, rue Louis d'Or à Rennes (35000).
- Autorise le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des documents juridiques nécessaires au traitement de ce dossier.

Le Maire,
Jean-François BOHANNE

Mairie de St-Onen-la-Chapelle ★ 35290 ★